



CPV – camps & centres aérés

Rue du Village-Suisse 14 • CP 72 • 1211 Genève 8

FONDS MIMOSA

Formulaire de demande de réduction de prix de camp

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA DEMANDE

- **Le fonds mimosa intervient uniquement pour les familles résidant dans le canton de Genève. Veuillez contacter votre Croix-Rouge cantonal pour une éventuelle aide.**
- Joindre une copie de l'**attestation de RDU** de l'année en cours. *Le secrétariat du CPV est à disposition des familles dont la situation ne permet pas l'obtention d'une attestation RDU.*
- L'attribution maximale est de CHF 500.00 par année civile par enfant. Elle concerne aussi bien les demandes adressées au CPV, à Caritas Jeunesse ou à la Croix-Rouge Genevoise.
- L'aide maximale obtenue est de 50% du prix du séjour.
- Les demandes incomplètes ne seront pas traitées. Aucune réponse n'y sera apportée.
- L'éventuelle aide financière accordée est uniquement valable pour les séjours dont le solde a été acquitté dans le délai imparti. Le CPV se réserve le droit de supprimer l'aide accordée en cas de recouvrement du solde par les moyens légaux.
- Le CPV se réserve le droit de supprimer l'aide accordée en cas de renvoi de l'enfant lors d'un séjour.

RESPONSABLE LEGAL

Nom: Prénom:
 Date de naissance: État civil:
 Adresse:
 NPA: Ville:
 N° privé: N° portable:
 E-mail:
 Nombre de personnes à charge :

PARTICIPANT & SEJOUR

Nom de l'enfant: Prénom de l'enfant:
 Nom du séjour: Code:
 Prix: Montant de l'aide mimosa souhaité:

AIDE

Une autre demande d'aide financière a-t-elle été effectuée pour ce séjour ? oui non
 Si oui, auprès de quel(s) organisme(s)?

Êtes-vous aidé par l'Hospice Général ? oui non
 Si oui, avez-vous déjà fait appel à eux pour le remboursement d'une activité durant l'année ? oui non
 Si oui, pour quel montant ?

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, certifie que les renseignements ci-dessus sont complets et conformes à la réalité.

Lieu : Date :

Signature du responsable légal: